

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE COMMUNE DE L'ÎLE D'YEU



Années scolaires :

2025-2026

2026-2027

2027-2028

2028-2029

SOMMAIRE

A	LE TERRITOIRE ET CONTEXTE DU PEDT	-3-
	1. La collectivité	
	2. Le contexte	
	3. Etablissements scolaires et publics	-4-
	4. Le projet politique municipal enfance-jeunesse ¹	
	5. Les accueils de loisirs	-5-
	5.1 L'accueil périscolaire	
	5.2 La Baleine Bleu	-7-
	5.3 Les Traine-Bottes	
B	EVALUATION	-8-
	1. Les acteurs de l'évaluation du PEDT	
	2. La méthode et le calendrier	
	3. PEDT échancier de travail 2024-2025	-9-
	4. Evaluation des objectifs du PEDT 2021-2025	-10-
	5. Synthèse de la grille d'évaluation des objectifs du PEDT 2021-2025	-13-
	6. Diagnostic partagé et ouverture sur le nouveau PEDT	-15-
C	NOUVEAU PEDT 2025-2029	-16-
	1. Pilotage et concertation	
	2. Les principaux objectifs des projets d'écoles	
	3. Les principaux objectifs des projets pédagogiques des ACM	-17-
	4. Les objectifs partagés du PEDT 2025-2029	-20-
	5. Le temps périscolaire : fonctionnement et transfert de responsabilité	-23-
	6. Le temps périscolaire du mercredi	-26-
	7. Le temps de pause méridienne : fonctionnement et transfert de responsabilité	-28-
	8. Accueil d'enfants en situation de handicap	-31-
	9. Autres activités organisées par le service jeunesse hors périscolaire	
	10. Communication auprès des familles	-32-
	11. Critères d'évaluation du PEDT	-33-

CONCLUSION

A LE TERRITOIRE ET CONTEXTE DU PEDT

L'île d'Yeu est une collectivité insulaire d'environ 5000 habitants. Administrativement, elle est à la fois commune et canton et a été déclarée « commune orpheline » en 2012². Cette particularité oblige les élus et les agents municipaux à embrasser toutes les compétences et les prive du regard croisé de leurs pairs et du soutien de l'intercommunalité. Cet état de fait a depuis une vingtaine d'années incité les élus à mettre en place une politique jeunesse offensive, les professionnels de l'enfance et de la jeunesse engagé par la collectivité mettent en musique cette politique dans le cadre des accueils de loisirs municipaux, avec l'aide et le soutien des institutionnels, (partenariat CAF) et en étroite collaboration avec l'éducation nationale.

1. La collectivité

Le PEDT est élaboré par la commune de l'île d'Yeu. Il est mis en place pour une durée de 3 ans à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025. Il fait suite aux trois précédents PEDT signés en 2015 et 2018 et 2022. Ce PEDT s'inscrit dans la démarche plus générale CTG-PLUSS signée par la commune avec la Caf et l'ARS pour la période 2023-2027. Effectivement ce PEDT trouve sa place en particulier dans l'axe 2 de la CTG « Favoriser la continuité éducative et l'accompagnement des enfants, des jeunes et des parents ».

Commune	ILE D'YEU
NB Habitants	4988 Habitants

Ce travail a été mis en place sous la responsabilité de :

	Elu	Coordonnateur administratif
Nom du correspondant	Carole Charuau	Marion Niney
Fonction	Maire de la Commune de l'île d'Yeu Conseillère départementale du Canton de l'île d'Yeu	Coordinatrice du service jeunesse
Adresse	11, Quai de la mairie	4, Rue du gouverneur
Téléphone	02 51 59 49 62	02 51 59 01 11
Adresse électronique	maire.yeu@ile-yeu.fr	coordination.jeunesse@ile-yeu.fr

² Loi Pélissard-Sueur du 29 février 2012, elle assouplit la refonte de l'intercommunalité. Quatre îles bénéficient d'une dérogation à l'obligation de regroupement intercommunal : Yeu, Bréhat, Sein et Ouessant

2. Le contexte

La commune de l'île d'Yeu est située à une vingtaine de km du continent. Elle y est reliée par des bateaux qui circulent chaque jour à des horaires irréguliers (navettes dépendantes des horaires de marée).

Cette spécificité lui a valu il y a une vingtaine d'années d'être classée en Zone d'Education Prioritaire, et depuis 2005 toutes les écoles de l'île sont placées en Réseau Réussite Scolaire.

Ce classement s'accompagne d'un partenariat entre la commune, l'éducation nationale et le conseil départemental, intitulé Contrat d'Insularité, qui définit entre autres les objectifs pour les enfants scolarisés en tenant compte des forces et des faiblesses liées à la situation du territoire.

3. Etablissements scolaires et publics

	Nb établissements scolaires présents sur la commune	Nombre d'élèves (année 2024-2025)
Primaire :	Ecole primaire publique du Ponant	198
	Ecole primaire privée Notre Dame du Port	102
Collèges :	Collège des Sicardières	115
	Collège Notre Dame du Port	53

Horaires scolaires

ÉCOLE DU PONANT (publique)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h45 – 12h00	8h45 – 12h00	8h45 – 12h00	8h45 – 12h00
13h45 – 16h30	13h45 – 16h30	13h45 – 16h30	13h45 – 16h30

ÉCOLE NOTRE DAME DU PORT (privée)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h45 – 12h15	8h45 – 12h15	8h45 – 12h15	8h45 – 12h15
13h45 – 16h30	13h45 – 16h30	13h45 – 16h30	13h45 – 16h30

4. Le projet politique municipal enfance-jeunesse³

La commune de l'île d'Yeu entend offrir à tous les enfants et les jeunes îlais, des temps et des espaces éducatifs favorisant leur épanouissement et leur insertion dans la vie de citoyen en complémentarité de l'école et lors de leur temps libre ou de loisirs.

Il s'agit de répondre aux besoins des enfants, des familles et des jeunes, issus de milieux les plus divers, en ayant comme objectifs :

- De proposer aux parents îlais des lieux où ils peuvent confier leurs enfants en toute sécurité physique et affective.
- *D'offrir des projets d'animation résolument orientés vers le développement harmonieux de l'enfant et son épanouissement, tant sur le plan physique, psychologique, intellectuel et culturel en ayant toujours le souci de lui permettre de s'ouvrir aux autres au sein de la cité.*

Chaque acte éducatif se déroulera toujours dans le respect de la dignité des enfants et des jeunes, dans leur écoute et dans la prise en compte de leur parole.

Ainsi la commune de l'île d'Yeu gère et organise l'animation de réalisations éducatives permanentes telles que :

- les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Sous l'impulsion de ces structures, elle sera également à l'initiative d'animations régulières et ponctuelles en direction des enfants, des jeunes et des familles.

La commune de l'île d'Yeu, s'engage à ouvrir ses sites à tous y compris les plus démunis en appliquant une politique tarifaire adaptée aux contingences sociales des familles.

Les espaces d'animation et de loisirs de la commune de l'île d'Yeu, tiendront compte dans l'organisation de leur fonctionnement, le plus possible des spécificités du territoire et en particulier celles liées à l'insularité et à son activité économique.

5. Les accueils de loisirs

	Description	Capacités max
Périscolaire Maternel	Lundi – mardi – jeudi – vendredi matin et soir	78
Périscolaire Elémentaire	Lundi – mardi – jeudi – vendredi matin et soir	75
Baleine Bleue (3-8 ans)	Extra-scolaire: mercredi et vacances scolaires	90
Traine-Bottes (9-12ans)	Extra-scolaire : mercredi -samedi et vacances scolaires	48

³ Annexe 1

5.1 L'accueil périscolaire

Pour les enfants scolarisés le Service Jeunesse de la Mairie propose des structures d'accueil adaptées à l'âge de chacun. Elles sont **déclarées auprès** du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et bénéficient du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

- ⇒ **L'accueil périscolaire est centralisé depuis septembre 2025 dans les locaux de l'école du Ponant (7 route des Sicardières).**
- ⇒ **Il est assuré pour l'ensemble des écoles de l'Île d'Yeu : les enfants de l'Ecole publique du Ponant et de l'école Privée Notre Dame du Port.**
- ⇒ **Il est organisé en deux accueils distincts: un accueil maternel et un accueil élémentaire.**

L'accueil périscolaire est accessible aux enfants à partir de 3 ans et jusqu'à la 6ème. Les enfants de 2 ans et demi concernés par l'obligation scolaire (nés entre septembre et décembre) peuvent également être accueillis sur ce temps périscolaire.

L'accueil périscolaire est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis avant et après l'école. Le matin de 7h45 à 8h45 et le soir de 16h30 à 19h.

Les enfants de maternelle sont accueillis dans les locaux de l'école publique maternelle avec un accès côté portail école maternelle.

Ces locaux sont dotés :

- d'une salle avec un espace pour les activités manuelles et artistiques, un coin lecture et temps calme et des tables pour les jeux de société et construction.
- d'une salle dédiée à la motricité pour proposer des activités physiques et jeux moteurs.
- de la cour des maternelles pour les jeux et animations extérieurs.

Les enfants du CP à la 6ème sont accueillis après l'école dans les locaux de l'école publique élémentaire avec un accès côté portail de l'école élémentaire.

Ces locaux sont dotés :

- d'une salle avec des tables pour l'accompagnement aux devoirs et pour les jeux calmes et lecture
- d'un hall avec un coin lecture et temps calme et un espace avec des tables pour les activités manuelles et pour les jeux de société et de construction ...
- de la cour des élémentaires pour les jeux et animations extérieurs.
- les équipements du complexe sportifs peuvent également être utilisés

Dans la mesure du possible une aide aux devoirs est proposée aux enfants inscrits

Les enfants de l'école Notre-Dame du Port sont également accueillis au périscolaire de l'école du Ponant. Le service municipal de transport scolaire les achemine le matin dans leur école et le soir à l'école du Ponant.

Avant toute première inscription les parents sont invités à se signaler auprès de la directrice de l'accueil qui leur proposera un rendez-vous individuel. Cette rencontre permettra :

- de présenter la structure et son fonctionnement (visite, horaires, réglementation, projet pédagogique, animateurs, ...)
- d'échanger sur les besoins ou particularités de l'enfant

- ⇒ Un **agrandissement de l'école et de l'accueil périscolaire est programmé** courant 2025-2026. Une salle et une cour supplémentaires seront créées pour **l'accueil périscolaire ainsi qu'un bureau pour la direction de cet accueil.**

5.2 La Baleine Bleue

Organisation de l'accueil

L'accueil de loisirs La Baleine Bleue est ouvert à l'année : mercredis et vacances scolaires. Il est installé à St Sauveur. L'accueil a lieu de 7h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h ou jusqu'à 19h avec un coût supplémentaire. Pour le bon déroulement des animations, les enfants ne peuvent être accueillis après 10h le matin et 15h l'après-midi.

Les plus petits (TPS à MS) bénéficient d'un temps de sieste en début d'après-midi. L'arrivée a lieu à 14h15 au plus tard pour ne pas perturber ce temps de repos. Le goûter est fourni à tous les enfants inscrits.

Chaque mercredi, les enfants ont le choix entre diverses activités (bricolage, sport, jeux extérieurs, ...). Deux minibus sont disponibles pour les emmener en sortie autour de l'île (visites, légendes, jeux dans les bois, plage, ...).

Pour chaque vacances, un programme d'activités variées est proposé. Nous travaillons également avec des intervenants extérieurs à la structure pour faire découvrir de nouvelles activités (association Mille Sabords, pôle culturel municipal, musique, ateliers numériques, ...), aux enfants. Les enfants ont la possibilité de déjeuner sur place pendant les vacances de printemps et d'été.

Des sorties et des séjours sur le continent sont également proposés.

5.3 Les Traine-Bottes

- ⇒ Depuis avril 2025, les Traine-Bottes sont installés dans de nouveaux locaux au sein du pôle culturel **L'accueil de loisirs "les Traine-Bottes" accompagne les enfants de 9 à 12 ans de l'enfance à l'adolescence, dans un cadre au contour bien défini mais suffisamment souple pour laisser place à leurs initiatives et leurs besoins d'autonomie et de prise d'initiatives.**

Organisation de l'accueil

L'accueil de loisirs accepte les enfants, de 9 à 12 ans inclus, scolarisé sur la commune de l'Île d'Yeu mais également les enfants scolarisés sur le continent.

Il est accessible aux enfants dès leurs 9 ans. A partir des vacances de printemps, tous les enfants qui sont dans l'année de leurs 9 ans quittent l'accueil de loisirs La Baleine Bleue (6-8 ans) et sont accueillis aux Traine-Bottes.

La capacité d'accueil est de 48 enfants.

L'accès aux Traine-Bottes est soumis à une adhésion annuelle de 20€ pour les jeunes scolarisés à l'île d'Yeu, et de 30€ pour les jeunes scolarisés hors de la commune de l'île d'Yeu. Une fois l'adhésion prise, chaque adhérent peut profiter de l'accueil de loisirs gratuitement les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires.

B EVALUATION

Le PEDT est le fruit d'un travail participatif et collaboratif des différents partenaires de la communauté éducative du territoire, son évaluation s'inscrit également dans cette démarche.

1. Les acteurs de l'évaluation du PEDT

Les acteurs associés à l'évaluation du PEDT sont :

- Les écoles publiques et privées (enseignants et directeurs)
- Les animateurs du service enfance jeunesse
- La directrice et la coordinatrice du service enfance jeunesse
- Les représentants des parents d'élèves
- Le DDEN
- Les élus

2. La méthode et le calendrier

L'évaluation du PEDT s'est déroulée sur la période de janvier à avril 2025.

L'objectif est de rencontrer l'ensemble des partenaires pour cette évaluation afin d'élaborer un diagnostic partagé et définir ensemble les grands axes du futur PEDT.

L'évaluation s'est déroulée au travers de différents temps de travail :

- Deux **réunions de travail avec l'équipe** du Service Enfance Jeunesse pour recueillir et analyser les données liées à l'atteinte des objectifs fixés dans le précédent PEDT et pour définir les pistes du prochain.
- Deux réunions avec les équipes enseignantes **et** l'équipe du Service Jeunesse pour évaluer et ajuster nos pratiques autour de la continuité éducative, de la mise en place de règles communes pour les temps scolaires et périscolaires et travail de réflexion sur les objectifs du PEDT 2025-2028.
- Un comité de pilotage qui réunit l'ensemble des acteurs cités ci-dessus afin d'évaluer collectivement si les objectifs du PEDT ont été atteints, établir un diagnostic partagé et poser les axes prioritaires du futur PEDT.
- Une commission jeunesse en présence des élus pour permettre de présenter l'analyse de l'évaluation et les grands axes du futur PEDT.

3. PEDT échancier de travail 2024-2025

ECHEANCIER 2024/2025										
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Réunion du comité de pilotage										
Réunions de travail du service jeunesse										
Réunion équipes enseignante et animation										
Commission jeunesse avec les élus										
Evaluation										
Définition de nouveaux objectifs										
Rédaction et partage du PEDT										

4. Evaluation des objectifs du PEDT 2021-2025

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	EVALUATION/ ACTIONS REALISEES
<p>OBJECTIF N°1</p> <p>GARANTIR UNE CONTINUITÉ EDUCATIVE ENTRE LES TEMPS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES</p>	<p>Animer une coordination des acteurs scolaires et périscolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une réunion de pré-rentrée entre enseignants et animateurs pour préciser les temps de transmissions et de transferts de responsabilité 	<p>Réunion chaque début d'année avec l'équipe enseignante</p> <p>Echanges sur le transfert de responsabilité, organisation, fonctionnement...</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Partager entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation les règles de fonctionnement de la cour, de la cantine, et des temps scolaires et périscolaires 	<p>Règlement cours et cantine partagé avec les animateurs en début d'année</p> <p>Réunions de service mensuelles pour faire le point sur le fonctionnement et règlement de la cantine.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Organiser deux réunions par an avec les enseignants pour échanger sur les particularités/difficultés de certains enfants, notamment pour mieux les accompagner dans leurs devoirs 	<p>Réunions avec la directrice quand les situations le nécessitent. Temps d'échanges informels avec la directrice et l'équipe enseignante.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Participer au comité de pilotage du CLEA⁴ 	<p>Participation des écoles et du service jeunesse à la sélection des candidats et au pilotage et à la réalisation du projet</p>
	<p>Accompagner l'enfant dans la réalisation de ses devoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aménager la petite salle périscolaire et utiliser une salle de classe pour individualiser au maximum l'accompagnement et avoir un espace au calme 	<p>Une salle partagée est mise à disposition pour les devoirs</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Proposer l'aide aux devoirs sur inscription avec une case à cocher « je souhaite que mon enfant... » pour mieux cibler les besoins des familles 	<p>Fait en début d'année lors de l'inscription</p> <p>Puis lors d'échanges avec les familles tout au long de l'année</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Préciser dans l'agenda de l'enfant si l'ensemble des devoirs ont été fait pour mieux informer les parents 	<p>Fait par les animateurs</p>
	<p>Développer une offre d'activités ludiques et créatives qui participe à l'acquisition des compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une palette d'activités variées telles que : jeux de société, lecture, dessin, jeux en anglais ou espagnol, activités créatives, jeux sportifs... 	<p>Organisation en roulement, chaque soir une activité « motricité » et une activité « créative » sont proposées en plus des jeux de société et jeux libres.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> Veiller à instaurer des temps de jeux libres, sans consigne pour favoriser l'autonomie et l'imaginaire des enfants 	<p>Possibilité pour chaque enfant de choisir des animations ou jeux libres</p>

⁴ CLEA : contrat local d'éducation artistique en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'éducation nationale et la commune de l'île d'Yeu.

	fondamentales	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les projets artistiques et culturels en lien avec le CLEA Développer des projets transversaux avec la future médiathèque et les services municipaux culture et patrimoine 	<p>Chaque année en partenariat avec le service culture</p> <p>Pas encore mis en place au sein de la Médiathèque suite à un gros retard de travaux. Les activités hors les murs avec le service culture et patrimoine sont régulièrement mises en place avec les écoles et les centres de loisirs.</p>
<p>OBJECTIF N°2</p> <p>DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITÉS CHEZ L'ENFANT</p>	Favoriser la participation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> Faire avec les enfants des règles de vie communes aux deux écoles, à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires, afin de donner des repères stables à chacun. Faire participer les enfants à la vie de la structure : goûter, rangement, mise en place d'activités... Les rendre acteurs de leurs projets en instaurant des temps d'échanges pour organiser des sorties et des camps, et des activités culturelles, sportives, artistiques. Inciter les plus petits à s'habiller et se déshabiller seuls et les plus grands à se rendre sur la structure et à en repartir seuls et privilégier les déplacements à vélo lors des sorties Veiller à instaurer des temps de jeux libres, sans consignes pour favoriser l'autonomie et l'imaginaire des enfants 	<p>Système de code couleurs dans tous les accueils de loisirs pour favoriser l'autonomie</p> <p>Affichage participatif pour inciter les enfants à proposer des activités</p> <p>Organisation de l'accueil de loisirs avec portes manteaux individualisés, fresque interactive de la journée de chaque enfant</p> <p>Préparation des séjours avec les enfants des Traine-Bottes (menu, activités, règles de vie...)</p> <p>Election des enfants délégués au sein de l'école du Ponant. Participation au Prix des jeunes lecteurs et aux Incorruptibles avec vote des enfants de l'école et des centres de loisirs</p> <p>Exposés et vote lors des projets Lego master aux Traine-Bottes</p>
	Apprendre aux enfants à se repérer et à se déplacer à l'Île d'Yeu	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le Permis vélo organisé par l'accueil de loisirs pour les CE2 niveau 1 (atelier code de la route, atelier mécanique, parcours vélo) et par l'école du Ponant pour le niveau 2 Organiser des jeux de piste, chasses aux trésors, courses d'orientation qui permettent aux enfants de s'appropriier le territoire et d'être sensibilisés sur les enjeux écologiques 	<p>Réalisés par l'école du Ponant et par les Traine Bottes</p> <p>Réalisés une fois par trimestre pour les enfants des Traine-Bottes, sorties les mercredis dans les bois pour les enfants de la Baleine. Randonnées et sorties par les écoles. Courses d'orientations. A pied sur le port et au cinéma, citadelle. Bus ID Bus.</p>

<p>OBJECTIF N°3</p> <p>FAIRE DES ENFANTS D'AUJOURD'HUI DES CITOYENS DE DEMAIN</p>	<p>Promouvoir la coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités jeux de société favorisant l'entraide en s'appuyant sur l'association « mille sabords » • Animer des jeux sportifs basés sur le collectif et la coopération avec un animateur sportif spécialisé 	<p>Intervention de l'association « mille sabords » plusieurs fois par an au sein de l'école du Ponant et des accueils de loisirs. Ateliers sportifs de coopération parents-enfants avec les Traine-Bottes. Nombreux jeux sportifs proposés, basés sur la coopération au sein des accueils de loisirs.</p>
	<p>Sensibiliser sur les enjeux écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les enfants sur l'importance du tri sélectif et sur le gaspillage • Mettre en place, animer et entretenir un potager partagé 	<p>Mise en place du tri sélectif dans l'ensemble des accueils de loisirs avec sensibilisation auprès des enfants. 2 interventions de l'association « les petits débrouillards » sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques pour les centres de loisirs et les écoles. Ateliers ramassage de déchets sur les plages avec la Baleine Bleue, les Traine-Bottes, l'Espace jeunes et les écoles Potager municipal avec les ALSH, démarche zéro déchet.</p>
	<p>Apprendre à respecter les règles et consignes pour bien vivre ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construire collectivement en début d'année les règles de la cour et des temps périscolaires • Transmettre au travers d'activités ludiques et sportives l'importance du respect des règles pour vivre en collectivité 	<p>Travail transversal entre le service jeunesse, l'école du Ponant et le collège des Sicardières sur la lutte contre le harcèlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dispositif PHARE, méthode de la préoccupation partagée - soirées d'échanges avec les familles. - Formation par l'IREPS sur le développement des CPS

5. Synthèse de la grille d'évaluation des objectifs du PEDT 2021-2025

Synthèse			
	Les points forts	Difficultés rencontrées	Les pistes pour le nouveau PEDT
<p>Objectif n°1</p> <p>GARANTIR UNE CONTINUITÉ EDUCATIVE ENTRE LES TEMPS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES</p> <p>Si l'école est le lieu de ces apprentissages, le périscolaire peut en être un prolongement avec l'aide aux devoirs et des outils d'animation favorables aux apprentissages</p> <p>Faire du périscolaire un lieu où chaque enfant puisse trouver :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un environnement favorable pour faire ses devoirs, pour jouer à des jeux éducatifs dans la continuité de sa journée d'école • une offre d'activités variées: jeux sur le vocabulaire, activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Des activités variées proposées chaque soir au périscolaire permettent à l'enfant de développer diverses compétences de manière ludique et conviviale • Les jeux et activités libres sans consigne offrent un espace de liberté apprécié par les enfants après leur journée d'école • Accueil et transmission de qualité aux parents échanges avec inscription sur l'agenda de l'enfant si les devoirs sont faits • Echanges réguliers avec l'équipe enseignante à propos des enfants ayant besoin d'un accompagnement spécifique sur les devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Les effectifs et le taux d'encadrement ne permettent pas toujours d'accompagner l'ensemble des enfants dans leurs devoirs • Manque d'espace dédié pour créer des petits groupes pour favoriser des activités calmes • Difficulté à tenir le temps d'aide aux devoirs à cause des départs échelonnés et certains parents arrivent dès 17h après le goûter 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation partagée de la salle pédagogique pour les devoirs en petits groupes, à terme une salle dédiée • La future extension de l'école permettra de récupérer de l'espace pour organiser l'aide aux devoirs, les activités encadrés et les jeux libres • Développer des activités autour du livre et de la lecture • Poursuivre l'organisation d'activités variées organisées en différents pôles (activités motricité, créatives, libres) • Aménager dans les futurs locaux un espace calme pour les enfants qui ont besoin de se reposer

<p>Objectif n°2</p> <p>DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITES CHEZ L'ENFANT</p> <p>Laisser la place à l'enfant pour qu'il soit acteur des différents moments de sa journée et qu'il se repère dans le temps et dans l'espace</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne • Poursuite des permis vélos, bonne complémentarité entre le permis vélo organisé par l'accueil de loisirs pour les CE2 niveau 1 et par l'école pour le niveau 2 • Mise en place d'activités et sorties régulières très appréciées par les enfants • De nombreux outils ont été développés pour les 3-5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à mobiliser les parents bénévoles, et avoir suffisamment d'animateurs pour encadrer les sorties à vélo. • L'acquisition de la propreté et la question du change des tout-petits est difficile à gérer par les animateurs compte-tenu du taux d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des projets déjà initiés par les différents partenaires éducatifs • Mise en place d'outil partagés école/ périscolaire pour faciliter le repérage par l'enfant de sa journée
<p>Objectif n°3</p> <p>FAIRE DES ENFANTS D'AUJOURD'HUI DES CITOYENS DE DEMAIN</p> <p>Promouvoir la coopération tout en respectant les règles communes pour favoriser le bien vivre ensemble. Sensibiliser sur les enjeux écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs actions s'inscrivant dans une démarche participative et « citoyenne » menées par les écoles et les ACM (élections des déléguées, prix jeunes lecteurs, l'heure citoyenne, premiers secours...) • Mise en place de jeux de société et jeux sportifs de coopération plutôt que de compétition appréciées par les enfants • Le travail transversal (formation-action menée par l'IREPS) a donné de nouveaux outils pour favoriser un climat scolaire et périscolaire serein et réduire les conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> • La cohabitation entre petits et grands sur les temps de jeux de la pause méridienne peut générer des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les animations inter structures sur les enjeux écologiques

6. Diagnostic partagé et ouverture sur le nouveau PEDT

Diagnostic partagé et pistes pour le futur PEDT 2025-2028		
Acteur	Diagnostic partagé / Evènements à venir	Pistes pour le nouveau PEDT
Traine Bottes	Déménagement avril 2025 au sein du pôle culturel. Besoin d'appropriation par les familles et les enfants de ce nouvel équipement	Mises en place d'ateliers en partenariats avec ce nouvel équipement (micro-folie, ERN, médiathèque, auditorium). Travail en commun sur les thématiques des expositions. Développer des activités familles et parents-enfants et faire le lien avec le tissu associatif local (ateliers, expositions...)
Galopins	De plus en plus de familles ont besoin de l'accueil périscolaire pour leur enfant concerné par l'obligation scolaire. Nécessité d'aménager des espaces calmes pour les enfants qui font de longues journées Accompagner l'acquisition de la propreté en cohérence avec ce qui est pratiqué à l'Ecole	Accueil des enfants de moins de 3 ans, mettre en place les conditions de cet accueil spécifique (acquisition de la propreté...) ⇒ Création d'une salle « temps calme et éveil sensoriel » ⇒ Formation et développement de projets autour du livre et de la lecture ⇒ Transmission avec l'équipe de la crèche et des ASMAT des écoles
Ecole du Ponant	Difficulté à mobiliser les parents bénévoles pour les sorties, séances de natation... Besoin d'espace supplémentaire pour certaines activités avec les enfants de maternelles en attendant les travaux Extension et travaux de l'école à bien anticiper.	Communiquer en début d'année sur les besoins et créer un vivier de parents bénévoles Utilisation des salles périscolaires en attendant les travaux Ouvrir la possibilité d'accompagner les sorties aux grands –parents...
Ecole NTDP	Accompagnement des familles qui ont des enfants à besoins éducatifs particuliers. Plusieurs notifications dans des unités adaptées ne sont pas honorées par manque de structure sur l'Île.	Travail commun sur la question du handicap. Mobilisation de l'ensemble des acteurs pour la mise en place d'un dispositif spécifique permettant d'accueillir ces enfants (public / privé).
Ensemble des partenaires	Besoins de clarifier auprès des familles les temps gérés par l'école et les temps gérés par le service jeunesse (périscolaire et extrascolaire, pause méridienne...)	Communication renforcée aux parents en début d'année scolaire pour préciser les interlocuteurs sur les différents temps et le fonctionnement Organiser un temps d'accueil des parents en début d'année scolaire pour présenter le fonctionnement école/ service jeunesse
	Problématique de harcèlement, intimidation et discriminations chez les enfants	Poursuivre le travail sur les compétences psychosociales de manière partagée et transversale (projet avec l'IREPS coordonné par le collège) en associant l'IEN de circonscription. Développer la sensibilisation aux différents types de handicaps Projet inter structure sensibilisation et lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations.
	Le pôle culturel : nouvel équipement incontournable pour les acteurs éducatifs	Développement de partenariat et d'une programmation incluant les écoles et les accueils de loisirs
	Le CLEA est identifié comme une opportunité pour développer des projets culturels transversaux	Poursuivre les actions partenariales et concertées dans le cadre du CLEA
	Les futurs travaux d'extension de l'école 2025-2026 vont impacter l'accueil des enfants	Finaliser la centralisation du l'accueil périscolaire avec une salle et un bureau dédié. Amélioration de la cohabitation 2 salles de classes et un espace restauration scolaires pour les maternelles

C NOUVEAU PEDT 2025-2029

L'évaluation du dernier PEDT, le partage des objectifs de chaque entité de la communauté éducative ont permis de dresser les bases du nouveau PEDT.

1. Pilotage, concertation et périmètre du PEDT

La directrice du service enfance jeunesse, en lien avec la directrice des affaires scolaires, élabore le PEDT, suit sa mise en œuvre et son évaluation. Elle assure la coordination avec les directeurs des ACM et des écoles sur la phase d'élaboration et de mise en œuvre du PEDT. Des réunions dédiées au suivi sont organisées au minimum 2 fois par an.

Les acteurs associés au pilotage du PEDT sont les mêmes que pour le précédent :

- L'école publique et privée (enseignants et directeurs)
- Les animateurs du service enfance jeunesse
- La directrice et la coordinatrice du service enfance jeunesse
- Les représentants des parents d'élèves
- Les élus
- Le DDEN

Le comité de pilotage se réunira 2 fois par année scolaire.

Le périmètre du PEDT

Le PEDT est communal, il vise l'ensemble des enfants scolarisés de la TPS au CM2 et/ou qui fréquentent les accueils de loisirs de la Baleine Bleue et des Traine-Bottes

	Ecole du ponant	Ecole privée ND du port	Accueil périscolaire	Accueil de loisirs la Baleine Bleue	accueil de loisirs les Traine-Bottes	Activités municipales extrascolaires
PUBLIC	TPS au CM2	TPS au CM2	TPS au CM2	3 à 8 ans	9 à 12ans	3 à 15 ans
TEMPS	Scolaire + pause méridienne	Scolaire + pause méridienne	Périscolaire maternelle et élémentaire matin et soir	Extrascolaire (vacances scolaires) Périscolaire (mercredi matin et après-midi)	Extrascolaire vacances scolaires et samedi après-midi Périscolaire (mercredi matin et après-midi)	Périscolaire et extrascolaire Cf. Annexe Flash jeunesse
Horaires	Cf. Annexe Flash jeunesse	Cf. Annexe Flash jeunesse	Cf. Annexe Flash jeunesse	Cf. Annexe Flash jeunesse	Cf. Annexe Flash jeunesse	Cf. Annexe Flash jeunesse
Effectifs	198	102	78 maternelles 75 élémentaires	90	48	190

2. Les principaux objectifs des projets d'écoles

ECOLE PUBLIQUE DU PONANT

AXE n°1 : Garantir à chaque élève sa propre réussite
Permettre à chacun d'acquérir les compétences fondamentales Mettre en place des dispositifs diversifiés et bienveillants pour renforcer la cohérence et l'équité Diversifier les expériences en participant à plusieurs dispositifs
AXE n°2 : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance
Bien vivre ensemble pour bien apprendre Développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales de chacun Connaître et maîtriser ses émotions.
AXE n°3 : Construire pour chacun sa place dans la société
Développer des compétences citoyennes et responsables Renforcer l'éducation artistique et culturelle Développer l'esprit critique des élèves Améliorer l'enseignement des langues vivantes Développer l'esprit d'équipe
Axe n°4 : « sport-éducation »
Renforcement de savoirs fondamentaux par la pratique sportive Développement et augmentation du temps d'activité physique Développement de l'EPS et de la pratique sportive pour les jeunes en situation de handicap Renforcement des alliances éducatives dans les territoires prioritaires Meilleure organisation et respect des règles dans les jeux collectifs.

ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DU PORT

AXE n° 1 : Un enseignement personnalisé
Classes avec des petits effectifs Des cours de renforcement pour les élèves performants et volontaires pendant les vacances scolaires Atelier de réussite et accompagnement personnalisé pour les élèves en difficulté
AXE n° 2 : Tourné vers le monde de demain
Jusqu'à 5 semaines de stage en 4 ^{ème} et en 3 ^{ème} Découverte des métiers (autour de la médecine, de la justice, métiers de la mer et de la terre, etc.)
AXE n°3 : Dynamique et moderne
Anglais dès la maternelle Atelier théâtre annuel avec une représentation en fin d'année Guitare et programmation informatique en Anglais pour les 6 ^{ème} Activités nautiques
AXE n°4 : Attentif à chacun
Vigilance soutenue contre le harcèlement et le cyber harcèlement
AXE n°5 : Fondé sur des valeurs civiques et chrétiennes
Section CADET de la sécurité civile 100 % des collégiens formés aux premiers secours Culture religieuse dans le respect des convictions de chacun

3. Les principaux objectifs des projets pédagogiques des ACM

BALEINE BLEUE : OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre à tous les enfants âgés de 3 à 8 ans d'accéder à l'accueil de loisirs

- en informant les familles des animations organisées à l'accueil de loisirs, par la distribution de fiche d'inscription à l'accueil et sur le site internet de la mairie.
- en proposant l'accès à la structure avec un tarif adapté au quotient familial de chaque famille
- en ouvrant la structure aux enfants continentaux quand il reste des places disponibles.

Respecter les rythmes et besoins essentiels de chacun dans un cadre sécurisé et sécurisant

- en restant à l'écoute des besoins de chaque enfant.
- en proposant différentes activités variées et innovantes en laissant libre choix aux enfants.
- en instaurant un temps de sieste pour les petits et de repos pour les plus grands.
- en créant des espaces propices au temps calme.

Favoriser l'autonomie et la responsabilité chez l'enfant

- en faisant participer les enfants à la vie de la structure (rangement et soin des jouets, du matériel, tri sélectif du papier et des divers emballages.) et en les valorisant lorsque ces tâches sont effectuées correctement.
- en encourageant chez les plus petits l'habillage et le déshabillage seul.
- en favorisant les gestes d'hygiène corporels de la vie courante.
- en organisant des séjours et des sorties sur le continent.
- en faisant réfléchir l'enfant aux conséquences de ses choix et de ses actes.
- en participant aux tâches de la vie quotidienne (rangement, nettoyage lors des activités et des repas).

Faire des enfants d'aujourd'hui des citoyens de demain

- élaborer avec les enfants les règles de vie de l'accueil.
- favoriser des temps de parole et d'écoute.
- instaurer un climat de confiance, de respect, de partage et d'entraide dans chaque groupe.
- mettre en place des activités sur le développement durable.
- développer des échanges intergénérationnels.

Contribuer au développement culturel, manuel et sportif des enfants

- en proposant des sorties découvertes sur le continent.
- en les incitant à la lecture avec la mise en place d'un espace et d'une bibliothèque alimentée par les livres de la bibliothèque municipale.
- en les incitant à aller au cinéma grâce à un tarif réduit.
- en mettant en place des ateliers d'initiation avec des intervenants locaux.
- En organisant un grand nombre d'activités autour du sport.

TRAINE-BOTTES : OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre à tous les enfants âgés de 9 à 12 ans d'**accéder à l'accueil** de loisirs

- en informant les enfants, des animations organisées à l'accueil de loisirs, par la distribution de programmes dans les écoles.
- en proposant l'accès à la structure par le biais d'une adhésion de 20€ pour l'année
- en ouvrant la structure aux enfants continentaux

Respecter les envies et les rythmes de chacun dans un cadre sécurisé et sécurisant

- en proposant un accueil souple : chacun aura la possibilité de venir et de repartir selon un accord passé avec les parents.
- en offrant des activités différentes pour les 9/10 ans et pour les 11/12 ans, les centres d'intérêt n'étant pas les mêmes (besoin de se distinguer pour les 11/12 ans en tant que préados).
- en privilégiant les sorties par petits groupes selon les envies de chacun.
- en restant à l'écoute des besoins de chaque enfant.

Développer l'autonomie et la responsabilité chez l'enfant

- en faisant participer les enfants à la vie de la structure
- en les rendant acteurs de leurs projets : créer des temps d'échanges pour organiser des sorties et des camps, collaborer pour mettre en place des stages d'activités culturelles, sportives, artistiques.
- en les incitant à se rendre sur la structure et à en repartir seul et en privilégiant les déplacements à vélo lors des sorties pour les rendre plus autonomes.

Instaurer un climat de tolérance et de respect d'autrui et prendre soin de la structure et du matériel mis à disposition du matériel pédagogique

- en instaurant des règles de vies
- apprendre à s'accepter donc à mieux se connaître : favoriser les jeux de connaissance et les jeux de groupes.
- en développant la solidarité au sein du groupe : par la mise en place d'ateliers encadrés par les enfants porteurs de « savoir-faire ».
- en investissant les enfants dans l'entretien du matériel mis à leur disposition.
- En faisant de la prévention (harcèlement, luttés contre les dangers d'internet...)

Sensibiliser les enfants à la **protection de l'environnement**.

- en collaborant avec le service environnement de la Mairie.
- en travaillant sur des thèmes liés au patrimoine, à la faune, à la flore.
- en luttant contre le gaspillage (prévention sur les économies d'eau, d'électricité, d'outils pédagogiques ...)

Contribuer au développement culturel et sportif des enfants.

- en proposant des sorties découvertes sur le continent.
- en les incitant à la lecture avec la mise en place d'un espace et d'une bibliothèque alimentée par les livres de la bibliothèque municipale
- en les incitant à aller au cinéma grâce à un tarif réduit
- en mettant en place des ateliers d'initiation avec des intervenants locaux

4. Les objectifs partagés du PEDT 2025-2029

Ces objectifs sont élaborés en concertation avec les deux écoles du territoire en lien avec les objectifs de leur projet d'école mentionnés précédemment (P.17). Les publics ciblés sont les enfants de 3 à 12 ans fréquentant les écoles et/ou les accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires (Cf. périmètre d'action du PEDT P.16)

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS (nouvelles actions en bleu)	CALENDRIER/ FREQUENCE
<p>OBJECTIF N°1</p> <p>GARANTIR UNE CONTINUITÉ EDUCATIVE ENTRE LES TEMPS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES</p>	<p>Animer une coordination des acteurs scolaires et périscolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une réunion de pré-rentrée entre enseignants et animateurs pour préciser les temps de transmissions et de transferts de responsabilité 	Fin aout
		<ul style="list-style-type: none"> Réunion de rentrée mi-septembre pour les familles co-animée par la directrice de l'école et la directrice du périscolaire pour informer sur le fonctionnement de l'école et du service jeunesse 	1 ^{ère} semaine de septembre
		<ul style="list-style-type: none"> Partager entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation les règles de fonctionnement de la cour, de la cantine, et des temps scolaires et périscolaires Remettre les règles de la cour déjà existantes au gout du jour 	Septembre - Octobre
		<ul style="list-style-type: none"> Organiser lorsque cela est nécessaire des réunions avec les enseignants ou les directeurs pour échanger sur les particularités/difficultés de certains enfants ou familles pour mieux les accompagner 	Toute l'année
		<ul style="list-style-type: none"> Participer au comité de pilotage et au projet du CLEA 	Toute l'année
		<ul style="list-style-type: none"> Communication dans les cartables 	Toute l'année
	<p>Accompagner l'enfant dans la réalisation de ses devoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accéder à une salle avec un planning partagé pour individualiser au maximum l'accompagnement et avoir un espace au calme 	Toute l'année
		<ul style="list-style-type: none"> Proposer l'aide aux devoirs sur inscription avec une case à cocher « je souhaite que mon enfant... » pour mieux cibler les besoins des familles 	Toute l'année
		<ul style="list-style-type: none"> Préciser dans l'agenda de l'enfant si l'ensemble des devoirs ont été fait pour mieux informer les parents 	Quotidiennement
	<p>Développer une offre d'activités ludiques et créatives qui</p>	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une palette d'activités variées telles que : jeux de société, lecture, dessin, jeux en anglais ou espagnol, activités créatives, jeux sportifs... 	Quotidiennement

	participent à l'acquisition des compétences fondamentales	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à instaurer des temps de jeux libres, sans consigne pour favoriser l'autonomie et l'imaginaire des enfants 	Quotidiennement	
		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les projets artistiques et culturels en lien avec le CLEA 	Février à juin	
		<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets transversaux avec la future médiathèque et les services municipaux culture et patrimoine 	Toute l'année	
		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des projets autour du livre et de la lecture (formation des équipes, Prix des jeunes lecteurs, Incorruptibles, lecture par le service culture, Kamishibai) 	Toute l'année	
		<ul style="list-style-type: none"> • Participation au programme savoir nager avec les écoles et les centres de loisirs l'été 	Mai à septembre	
<p>OBJECTIF N°2</p> <p>DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITES CHEZ L'ENFANT</p>	Favoriser la participation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Faire avec les enfants des règles de vie communes aux deux écoles, à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires, afin de donner des repères stables à chacun. • Faire participer les enfants à la vie de la structure : goûter, rangement, mise en place d'activité... • Les rendre acteurs de leurs projets en instaurant des temps d'échanges pour organiser des sorties et des camps, et des activités culturelles, sportives, artistiques. • Inciter les plus petits à s'habiller et se déshabiller seuls et les plus grands à se rendre sur la structure et à en repartir seuls et privilégier les déplacements à vélo lors des sorties • Faire avec les enfants des règles de vie communes aux deux écoles, à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires, afin de donner des repères stables à chacun. • Election des enfants délégués, prix jeunes lecteurs, incorruptibles. 	Quotidiennement	
		Apprendre aux enfants à se repérer et à se déplacer à l'Île d'Yeu	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le permis vélo organisé par l'accueil de loisirs pour les CE2 niveau 1 (atelier code de la route, atelier mécanique, parcours vélo) puis au sein des écoles en CM1/ CM2 niveau 2. 	Mars à juin
			<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des jeux de piste, chasses aux trésors, courses d'orientation qui permettent aux enfants de s'approprier le territoire et d'être sensibilisés sur les enjeux écologiques 	Avril à juin

<p>OBJECTIF N°3</p> <p>FAIRE DES ENFANTS D'AUJOURD'HUI DES CITOYENS DE DEMAIN</p>	Promouvoir la coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités jeux de société favorisant l'entraide en s'appuyant sur l'association « mille sabords » à l'Ecole et pendant les vacances dans les centres de loisirs. • Animer des jeux sportifs basés sur le collectif et la coopération avec un animateur sportif spécialisé (BPJEPS) 	Quotidiennement
	Sensibiliser sur les enjeux écologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les enfants sur l'importance du tri sélectif et sur le gaspillage • Participer et mettre en place des opérations plages propres • Intervention scientifiques «petits débrouillards » 	Quotidiennement
	Apprendre à respecter les règles et consignes pour bien vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Construire collectivement en début d'année les règles cour et temps périsco • Transmettre au travers d'activités ludiques et sportives l'importance du respect des règles pour vivre en collectivité • Réaménagement de la cour avec de la végétalisation/ banc de l'amitié 	Quotidiennement
	Lutter contre toutes formes de violence et de discrimination	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les CPS : Formations et programme d'action avec l'IREPS, mise en place d'activité et d'outils favorisant le développement des CPS • En lien avec l'ensemble des partenaires du PEDT et en associant l'IEN de circonscription. 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le harcèlement et toutes les formes d'intimidations : Programme Phare, formation préoccupation partagée. • En lien avec l'ensemble des partenaires du PEDT et en associant l'IEN de circonscription. 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre toutes formes de discriminations Formation équipes et projets inter structures 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Développer la sensibilisation aux différentes formes de handicaps 	

5. Le temps périscolaire : fonctionnement et transfert de responsabilité

Généralités⁵ :

L'accueil périscolaire ouvre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 19h, pour tous les enfants scolarisés de la TPS à la 6^{ème}.

- Les numéros d'urgences et des différents services sont affichés ainsi que les déclarations SDJES
- Les numéros des parents des enfants du périscolaire et les fiches sanitaires sont regroupés dans un classeur accessible par les équipes
- Les trousse à pharmacie sont régulièrement contrôlées et accessibles par les animateurs
- Les enfants sont toujours sous la surveillance d'un animateur
- L'accueil des parents est accompagné d'un retour sur la soirée de leur enfant.
- L'accueil périscolaire fournit un goûter équilibré aux enfants inscrits.

Les enfants de maternelle sont accueillis dans les locaux de l'école publique maternelle avec un accès côté portail école Maternelle.

Ces locaux sont dotés :

- D'une salle avec un espace pour les activités manuelles et artistiques, un coin lecture et temps calme et des tables pour les jeux de société et construction.
- D'une salle dédiée à la motricité pour proposer des activités physiques et jeux moteurs.
- De la cour des maternelles pour les jeux et animations extérieurs.

Les enfants du CP à la 6^{ème} sont accueillis après l'école dans les locaux de l'école publique élémentaire avec un accès côté portail de l'école élémentaire.

Ces locaux sont dotés :

- D'une salle avec des tables pour l'accompagnement aux devoirs et pour les jeux calmes et lecture
- D'un hall avec un coin lecture et temps calme et un espace avec des tables pour les activités manuelles et pour les jeux de société et de construction ...
- De la cour des élémentaires pour les jeux et animations extérieurs.
- Dans la mesure du possible une aide aux devoirs est proposée aux enfants inscrits

Les équipements du complexe sportifs pourront également être utilisés.

- **Les enfants de l'école** Privé Notre-Dame du Port sont également accueillis dans les mêmes structures périscolaires. Le service municipal de transport scolaire les achemine le matin dans leur école et le soir à l'école du Ponant. ils sont acheminés au périscolaire du Ponant.

⁵ Cf. Annexes « transfert de responsabilités »

Les inscriptions

Toutes les réservations se font à partir du 15 du mois précédent pour le mois suivant sur des feuilles que les parents doivent retirer à la Baleine Bleue, à l'accueil du périscolaire, au Service Jeunesse ou qui sont téléchargeables sur l'Espace Citoyen www.espace-citoyens.net/ile-yeu. Il est possible de renvoyer les feuilles de réservations par mail à l'adresse du Service Jeunesse: jeunesse@ile-yeu.fr. Les réservations se font également en ligne, une confirmation est ensuite envoyée par mail par le service.

Les dates limites de réservations sont variables, elles sont notées sur les feuilles de réservations. Toutes les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée entre le 15 et le 25 du mois.

Le tarif de l'accueil périscolaire est déterminé en fonction du quotient familial, tel que précisé dans le tableau ci-contre :

Quotient Familial	Prix de la ½ h
0-500	0.75 €
501-700	0.75 €
701-900	0.90 €
901-1100	0.90 €
1101-1300	0.98 €
1300 et +	0.98 €

Fonctionnement de l'accueil périscolaire à l'école du Ponant

De 16h à 16h30

- A 16h un animateur appelle le secrétariat du service jeunesse afin de vérifier s'il y a des annulations ou ajouts dans la journée et corrige si besoin les listes de pointage
- Préparation des salles et du goûter (dans le cahier de traçabilité sont notés les aliments donnés aux enfants et la date d'ouverture des produits alimentaires est apposées systématiquement sur les emballages)

Pointage des heures

- Chaque unité équivaut à 1 demi-heure.
- Chaque demi-heure entamée compte pour 1 unité supplémentaire.
- A chaque départ la fiche de présence est pointée selon le nombre d'unités nécessaires.

Départ des enfants

- Les parents sont accueillis de manière individualisée
- Chaque départ est pointé sur la fiche de présence

Périscolaire maternel

Transfert de responsabilité et continuité de surveillance pour les enfants de la TPS à la GS à 16h30 entre le temps scolaire et périscolaire

- A 16h30 les ATSEM de chaque classe accompagnent les enfants inscrits au périscolaire dans la salle motricité située à côté de la salle de périscolaire. Un animateur les rejoint et fait l'appel à la porte entre les deux salles. L'animateur⁶ s'assure de la présence de chaque enfant. S'il manque un enfant il en informe immédiatement les collègues, vérifie son inscription (feuille ou logiciel) appelle le secrétariat du service jeunesse si besoin, puis appelle des parents.
- Lorsque l'enfant est appelé il se rend dans la salle périscolaire où les animateurs lui demandent de se laver les mains. Puis il prend place autour des tables afin de prendre le goûter.
- Dans le même temps, une ATSEM récupère les enfants de la maternelle du Ponant qui sont inscrits au ramassage scolaire, elle les conduit à l'arrêt bus qui se trouve devant l'école. Lorsque le bus arrive, elle récupère les enfants de Notre Dame du port qui viennent pour le périscolaire et fait monter les petits inscrits au bus pour qu'ils rentrent à leur domicile. L'ATSEM fait l'appel lorsque les enfants descendent du bus afin de s'assurer que tout le monde est bien là. Elle effectue le transfert des enfants et retourne à l'accueil périscolaire avec les enfants de Notre Dame.

Périscolaire CP-CM2

Transfert de responsabilité et continuité de surveillance pour les enfants du CP au CM2 à 16h30 entre le temps scolaire et périscolaire

- Les enfants inscrits au périscolaire

A partir de 16h30 les animateurs passent dans les classes avec les listes de pointage des enfants inscrits au périscolaire, ils appellent et récupèrent les enfants inscrits et les rassemblent dans le hall d'entrée pour les enfants de CP et CE1 et sous le préau pour les enfants de CE2, CM1 et CM2.

Lors de cette transmission les enseignants informent l'animateur des absences éventuelles et des enfants inscrits en APC.

- Les enfants inscrits au transport scolaire

Les enfants inscrits au transport scolaire sont récupérés dès la sortie de leur classe par un animateur au point de rassemblement habituel (dans la cours sur la ligne blanche avant le portail). L'animateur vérifie sur sa liste que tous les enfants sont présents avant de les accompagner jusqu'au bus.

- Les enfants de 6^{ème} rejoignent l'accueil du périscolaire par leur propre moyen et signalent leur arrivée à un animateur.

⁶ Les feuilles de présence sont éditées chaque fin de semaine pour la semaine suivante.

6. Le temps périscolaire du mercredi

Dans le cadre du plan mercredi le service jeunesse s'attache à renforcer et développer des activités éducatives, ludiques et variées en s'appuyant sur les compétences spécifiques des animateurs et d'intervenants extérieurs. L'accessibilité de ces activités à tous les enfants est une priorité de la commune.

- ⇒ Un travail transversal mené sur les compétences psychosociales avec les **partenaires éducatifs et l'IREPS⁷ (formation, mises en œuvre de projets CPS...)** a permis de développer depuis 2024 au sein de nos accueils, notamment sur **l'accueil du mercredi**, des animations et des rituels favorisant ces compétences psychosociales.

LA BALEINE (3 A 8 ANS)

Généralités :

L'accueil des mercredis à la Baleine Bleue est installé à St Sauveur

L'accueil se fait de 7h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h ou jusqu'à 19h avec un coût supplémentaire. Pour le bon déroulement des animations, les enfants ne peuvent être accueillis après 10h le matin et 15h l'après-midi.

Les plus petits (de la TPS à la MS) bénéficient d'un temps de sieste en début d'après-midi. Dès leur arrivée à partir de 13h45 les enfants sont accompagnés par l'animatrice référente des Galopins au dortoir dans un lit réservé à leur nom. L'arrivée se fait au plus tard à 14h15 pour ne pas perturber ce temps de repos. Le goûter est fourni à tous les enfants inscrits.

L'accueil de loisirs est situé à Saint Sauveur dans des locaux adaptés.

Nous disposons de :

- 4 salles d'activité (2 salles pour les 3-5 ans et 2 pour les 6-8 ans), avec chacune un espace dédié aux activités manuelles, un coin de regroupement, un espace dédié aux jeux de société et construction.
- Une salle de motricité qui sert également de salle de sieste
- Un coin baby-foot pour les plus grands.
- Des toilettes pour les maternelles et des toilettes pour les plus grands.
- Une salle de restauration équipée d'une cuisine.
- Un bureau.
- Une grande cour avec des jeux extérieurs (bac à sable, toboggan, petits vélos et trottinettes...) et un espace jeux sportifs où des lignes sont tracées au sol.

Les activités

⁷ IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

Les activités proposées sont variées et adaptées à chaque groupe d'âge, elles ont toutes une dimension ludique et éducative.

Objectifs des activités sportives

- Apprendre à respecter les règles
- Développer ses capacités physiques
- Apprendre à gérer ses émotions
- Développer l'esprit d'équipe, la coopération, la solidarité
- Les activités sportives sont animées par les animateurs permanents BAFA / BAFD ou BPJEPS:

Objectifs des activités artistiques :

- Développer la créativité et la motricité fine
- Découvrir des artistes et des nouvelles techniques
- Respecter l'autre et le matériel
- Apprendre à se connaître
- Procurer de la confiance et de la reconnaissance.

Deux minibus sont disponibles pour emmener les enfants en sortie autour de l'île (visites, légendes contées, jeux dans les bois, plage, chasses aux trésors ...) pour découvrir toute la richesse du territoire, de sa culture et de son histoire.

Des sorties à la journée sur le continent sont également proposées par l'équipe d'animation en cohérence et en complémentarité

Depuis 2023, la création d'une ferme maraîchère municipale permet de poursuivre ce travail de transmission et de sensibilisation sur l'environnement, et le « bien manger ».

⇒ **Avec l'ouverture** du pôle culturel en 2025 un partenariat étroit est à construire pour que les enfants puissent bénéficier de ce nouvel équipement (fablab, espace numérique, micro folies, **médiathèque...**)

Dans cette logique d'ouverture culturelle et de valorisation du patrimoine Islais, des activités en partenariat avec les services de la Mairie sont déjà organisées régulièrement : visites du patrimoine, temps de lecture ou contes sur l'histoire et les légendes de l'Île d'Yeu à la bibliothèque municipale, sortie au cinéma, spectacles jeunes public...

LES TRAIINE-BOTTES (9-12 ans)

Activités

Des activités sont proposées et préparées par les animateurs à partir des envies des enfants le travail de coopération et d'entraide est encouragée. Bricolages, créations florales, aquarelles, jeux de société, jeux de construction, sports, pâtisseries, sorties

en vélo... Les enfants participent à la préparation, à l'organisation et au rangement des activités pour qu'ils soient investis tout au long de l'activité et acteurs de leur projet.

Les enfants peuvent aussi profiter des espaces mis à leur disposition auxquels ils peuvent avoir accès en autonomie: espace jeux de société, bricolage, lecture, cuisine, billard, et également d'un grand espace extérieur, le tout sous l'œil vigilant des animateurs. Il s'agit de les responsabiliser sur l'utilisation des espaces et du matériel et de travailler avec eux sur la confiance mutuelle et le respect des règles.

En plus des activités classiques d'accueil de loisirs, les Trainee Bottes proposent :

Atelier vélo

Un cycle d'apprentissage sera mis en place pour :

- Maîtriser son vélo (animateurs du Service jeunesse)
- Apprendre le code de la route (police municipale)
- Apprendre les gestes de premier secours (agent de sécurité de la commune)
- Apprendre à entretenir son vélo (service technique de la Mairie)

Pour la connaissance de l'île, le service patrimoine de la Mairie intervient pour emmener les enfants à vélo sur l'île et la leur faire découvrir différemment, ils sont accompagnés des animateurs.

Afin de favoriser l'accès à la culture et au sport des activités en partenariat avec les services de la Mairie (culture, patrimoine...) et les associations ou entreprises locales sont organisés (Batukada, kayak, plongée, jeux de société, sports émergents...)

Rappelons que l'intégration de l'accueil de loisirs au sein de la médiathèque permet un accès facilité à la culture aux enfants. La proximité directe des EHPAD favorise le lien intergénérationnel.

7. Le temps de pause méridienne : fonctionnement et transfert de responsabilité

La pause méridienne est encadrée par les animateurs et les ATSEM.

Depuis mars 2021 le temps de la pause méridienne n'est plus comptabilisée dans la déclaration pour la CAF.

Ce service est accessible aux enfants des deux écoles (Ponant et Notre Dame). Les enfants de maternelle de Ponant déjeunent sur place et les enfants du primaire déjeunent au collège des Sicardières au self-service. Les écoliers de Notre Dame mangent dans leur école mais sont encadrés par du personnel communal. Les animateurs déjeunent avec les enfants, le repas est un temps éducatif à part entière.

Les repas sont confectionnés par le collège. Il y a deux solutions pour les inscriptions:

- Inscription régulière : il faut remplir la feuille une fois, l'enfant est alors inscrit à l'année (les jours sont toujours les mêmes)

- Inscription occasionnelle : chaque mois, il faut remplir la feuille distribuée par l'école pour le mois suivant (choisir les jours souhaités)

Pour les inscriptions en cours d'année la démarche se fait auprès du Service Jeunesse entre le 1er et le 05 du mois précédent pour le mois suivant.

Le tarif est modulé en fonction du quotient familial des familles, comme détaillé dans le tableau ci-contre.

Quotient Familial	Tarif par repas
0-500	3.05 €
501-700	
701-900	
901-1100	3.15 €
1101-1300	
1300 et +	3.30 €

Pour la cantine des enfants du Ponant

- Les numéros d'urgences et des différents services sont affichés près de la porte d'entrée et près du plan évier
- Les numéros des parents des enfants et les fiches sanitaires sont dans un classeur près du bureau.
- Les trousse à pharmacie se trouvent dans la salle de motricité, dans le placard du milieu.

Pour la cantine des enfants de Notre Dame du Port

- Les numéros d'urgences et des différents services sont affichés dans le sas de la cantine.
- Les numéros des parents des enfants du périscolaire et les fiches sanitaires sont dans un classeur dans le sas de la cantine.
- Les trousse à pharmacie se trouvent dans une salle de classe.

Organisation et déroulement

Les enfants de maternelles (Ponant et Notre Dame)

Ponant :

Les enfants prennent le repas avec les ATSEM de **12h15 à 13h** environ. Un temps de jeux leur est proposé ensuite en extérieur ou dans la salle de motricité. A 13h20, les enfants de petites sections vont au temps de repos accompagnés par une ATSEM.

Notre Dame :

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à 12h15 à la sortie de la classe. Ils déjeunent à partir de 12h20 jusqu'à **13h** environ. Puis un temps de jeux leur est proposé en extérieur ou dans une salle de classe. Les petits s'installent commencent à manger avant l'arrivée des plus grands ce qui permet un début de repas dans le calme car les deux espaces petits et grands sont séparés uniquement par des claustras. **A 13h35 ils sont accompagnés jusqu'à leur ATSEM pour se préparer pour le temps de sieste.**

Objectifs

Il s'agit pendant ce temps de favoriser l'autonomie des enfants, de leur apprendre à manger seuls, à utiliser les couverts, à se servir seuls et à partager avec les autres.

L'idée est également de leur apprendre à goûter de tout et à ne pas gaspiller la nourriture. Jeux libres, activités sportives, jeux de société, dessins, puzzles sont proposés aux enfants avant et après le repas pour se détendre et s'amuser chacun selon leur envie.

Du CP au CM2 (Ponant et Notre Dame)

La mise en place des règles communes se fera dans les écoles, au moment de la restauration scolaire et pendant le périscolaire. Deux groupes d'enfants (un pour chaque école) accompagnés d'un animateur communal réfléchiront à ce sujet, se rencontreront pour se mettre d'accord et soumettront leurs idées aux deux écoles afin d'harmoniser le tout. Le règlement sera ensuite affiché dans chaque école.

Les activités organisées dans le cadre de la pause méridienne sont différentes d'une école à l'autre.

- Pour les enfants de Ponant

Temps de jeux dans la cour de 12h à 12h30

Regroupement et appel et lavage des mains de 12h30 à 12h40

Temps déjeuner de 12h40 à 13h10 (chaque classe passe en roulement à la cantine pour que ce ne soit pas toujours les mêmes classes qui passent en premier)

Temps de jeux de 13h10 à 13h35, utilisation des équipements du complexe sportif en roulement également.

- Pour les enfants de Notre Dame du Port

L'école se termine à 12h15, les animateurs récupèrent les enfants à la sortie de la classe puis leur propose un temps de jeux libre en extérieur.

Les enfants prennent ensuite le repas de 12h30 à 13h.

Temps de jeux de 13h00 à 13h35.

Transfert de responsabilité pour la restauration scolaire

Chaque jour avant 9h un animateur fait l'appel dans chaque classe et dans chaque école à partir de la liste de présence du jour donnée par le secrétariat du service jeunesse.

Il appelle ensuite le secrétariat du service pour prévenir des éventuelles absences enregistrées qui impliquent des annulations et des changements d'effectifs sur le temps de la pause méridienne et du périscolaire du soir.

A midi, les animateurs récupèrent les listes modifiées et font l'appel des enfants avant de les conduire à la cantine.

En cas d'absences non signalées ou d'enfants non-inscrits mais qui prétendent manger à la cantine, les fiches d'inscriptions sont sur place donc les animateurs peuvent les vérifier, ils peuvent également appeler le secrétariat du service qui est toujours ouvert à cette heure et c'est la secrétaire qui se charge de prévenir les parents.

Continuité éducative et transmissions

- Un temps d'échanges entre les enseignants et les animateurs en début et en fin de pause méridienne est fait systématiquement et permet de transmettre les informations concernant les enfants.
- Les animateurs ont un temps d'échanges à la fin de chaque pause méridienne pour échanger sur le comportement des enfants, l'organisation...un cahier de transmission permet de consigner les différents événements survenus.
- Fin juin, une visite du self est organisée conjointement par les animateurs et les enseignants de l'école du Ponant pour les élèves de grande section qui passeront à la rentrée en CP et donc au self de la cantine. Cela permet de les familiariser avec ce nouveau lieu, le portage du plateau et l'organisation de la pause méridienne.

8. Accueil d'enfants en situation de handicap

Au moment de l'inscription, l'équipe met en place avec la famille un projet d'accueil individualisé permettant d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant et les adaptations éventuelles à mettre en œuvre.

Un entretien préalable approfondi avec le directeur ainsi que les parents et l'enfant concerné permettra de bien connaître l'enfant, son rythme et ses besoins et sera l'occasion de remettre les documents (certificat médicaux, projet personnalisé de scolarisation de l'enfant pour favoriser la continuité et la cohérence de la prise en charge éducative de l'enfant...).

Si besoin une période d'essai progressive sera proposée et des adaptations seront mises en place (aménagement d'espaces, horaires, référent, rituels) dans la limite des moyens humains et matériels dont disposent les accueils.

9. Autres activités organisées par le service jeunesse hors périscolaire

Afin d'offrir aux enfants la possibilité de fréquenter l'accueil périscolaire du mercredi et de participer aux activités sportives et artistiques proposées par le service jeunesse de la commune le mercredi, les animateurs organisent l'accompagnement des enfants de l'accueil périscolaire aux activités communales et les récupèrent ensuite.

Les activités proposées par le service jeunesse de la commune le mercredi sont :

- Activités cirque : depuis plus de 15 ans, la mairie travaille avec l'association Babel qui propose aux enfants et adolescents de l'Île d'YEU des cours de cirque. Ils ont lieu à la salle omnisport dans une salle dédiée à cette activité et équipée pour. L'encadrement est assuré par deux circassiens qui possèdent un brevet d'état pour la pratique du cirque. Public : 3-12 ans
- Multisport animé par l'éducateur sportif de la commune pour faire découvrir les différentes disciplines sportives. Public : 7-9 ans

- Eveil corporel : yoga, parcours de motricité et relaxation sont proposés par un professeur diplômé en STAPS et formé à la pratique du Yoga. Public 3-6 ans
- Eveil musical, chorale et instruction musicale : dispensé par un professeur diplômé du Conservatoire. Public : 5-11ans

Les enfants qui fréquentent le périscolaire du mercredi sont invités en fin d'année scolaire à assister aux spectacles de fin d'année et aux rendus d'ateliers de ces activités communales.

10. Communication auprès des familles

La mairie publie fin juin un magazine complet⁸ dans lequel les familles sont informées de l'organisation, des modalités d'inscriptions et des tarifs :

- des accueils de loisirs et des accueils périscolaires,
- de la restauration scolaire,
- des transports scolaires,
- des activités sportives et artistiques communales
- des activités proposées par le secteur associatif en direction du jeune public.

Ce document est distribué avec le soutien de l'équipe enseignante dans les cartables de tous les enfants scolarisés avec les dossiers d'inscriptions. Il est également disponible au service jeunesse, dans les accueils de loisirs et à l'accueil de la Mairie pour les nouveaux arrivants. Enfin, il est téléchargeable sur le site de la mairie.

Avant chaque nouvelle inscription les directrices rencontrent individuellement les familles pour leur présenter le fonctionnement des accueils et leur faire visiter les locaux. Ce temps permet d'échanger sur les besoins spécifiques de chaque enfant.

Une communication régulière par mail et dans les cartables des enfants permet de tenir les familles informées des actualités et projets des accueils périscolaires et extra scolaires.

⁸ Annexe 2 « Magazine jeunesse 2024 »

11. Critères d'évaluation du PEDT

Objectifs opérationnels	EVALUATION QUANTITATIVE	EVALUATION QUALITATIVE
Animer une coordination des acteurs scolaires et périscolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions organisées entre les enseignants et l'équipe d'animation • Nombre d'animateurs et d'enseignants participant à chaque réunion 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte –rendu des échanges • Liste des actions mises en place
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunion du comité de pilotage du CLEA • Nombre de projet transversaux mis en place • Nombre d'enfants bénéficiaires des actions CLEA sur le temps périscolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte –rendu des échanges • Liste des actions mises en place • Réunion de bilan des projets
Accompagner l'enfant dans la réalisation de ses devoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants accompagnés chaque soir pour l'aide aux devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion trimestrielle d'équipe pour analyser ce temps d'aide aux devoirs, les + les- • Une évaluation sera faite deux fois par an avec les enseignants • Un point est fait tous les soirs avec les enfants bénéficiant de ce service et échanges informels avec les parents • Une enquête sera distribuée en fin d'année scolaire aux parents afin qu'ils s'expriment sur le sujet.
Développer une offre d'activités ludiques et créatives	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et types d'activités différentes réalisées • Nombre de séances réalisées pour chaque activité • Nombre d'enfants ayant participé à chaque activité • Nombre de partenaires culturels, artistiques, ... mobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges informels en fin de séance avec les enfants • Une enquête sera distribuée en fin d'année scolaire aux parents afin qu'ils s'expriment sur le sujet.

<p>Favoriser la participation des enfants Apprendre à respecter les règles pour bien vivre ensemble</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions avec les enfants pour créer les règles • Nombre d'outils créés et partagés pour partager les règles 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'évaluation en fin d'année scolaire associant les enfants à propos des règles de vie (cours, cantine...) • Evaluation par les animateurs de la participation des enfants aux temps de vie collective (rangement, nettoyage, proposition d'activités....)
<p>Apprendre aux enfants à se repérer / déplacer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants ayant participé au permis vélo • Taux de réussite au permis vélo • Nombre d'activités réalisées pour favoriser le repérage et le déplacement des enfants (jeux de piste, chasses aux trésors, courses d'orientation) • Nombre d'enfants ayant participé aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de bilan et d'évaluation avec les animateurs et les intervenants en fin d'année scolaire • Evaluation qualitative par les animateurs et les enfants sous forme de discussion en fin d'année scolaire
<p>Promouvoir la coopération</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers jeux de société en partenariat avec l'association mille sabords et nombre d'enfant bénéficiaires • Nombre d'ateliers « sport de coopération » réalisés et nombre d'enfant bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de bilan et d'évaluation avec les animateurs et les intervenants en fin d'année scolaire
<p>Sensibiliser sur les enjeux écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de temps de sensibilisation et nombre d'enfants bénéficiaires • Nombre d'ateliers réalisés au potager et nombre d'enfant bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de bilan et d'évaluation avec les animateurs et les intervenants en fin d'année scolaire
<p>Lutter contre toutes formes de violences et de discrimination</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets et actions réalisés • Nombre de partenaires mobilisés • Nombre de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de bilan avec les partenaires et les enfants

CONCLUSION

Le PEDT 2025 2028 s'inscrit dans la continuité du précédent. Les équipes d'enseignants et d'animateurs bougent au fil des années et ce document reste essentiel pour accueillir les nouveaux venus et leur faire partager nos valeurs, nos objectifs éducatifs partagés, nos outils, nos modes opératoires et notre fonctionnement quotidien. Pour tous il est le document de référence, construit avec les projets d'école et les projets éducatifs des structures extrascolaires, c'est un rappel constant de la nécessité de travailler ensemble afin de remplir pleinement nos missions éducatives.

Grâce au PEDT, les communautés éducatives travaillent en complémentarité et dans un climat serein et apaisé. Si chacun imprime sa manière de travailler, donne son propre tempo, le PEDT pose le cadre général et il est accepté par tous.

Il faut également souligner les investissements en équipements importants que de la commune de l'Île d'Yeu a fait ces trois dernières années au niveau du complexe sportif, équipement à disposition des écoles et des accueils de loisirs.

L'extension de l'école et du périscolaire est le signe d'une volonté politique forte de proposer des équipements de qualité aux enfants, enseignants et animateurs.

De plus, l'ouverture du pôle culturel en mai 2025 sera un outil formidable pour les écoles et pour tous les accueils de loisirs et plus particulièrement les Traine-Bottes. De solides partenariats feront naître de nouvelles très belles aventures. Outre la médiathèque, les enfants et adolescents de l'Île vous pourront expérimenter le Fablab, les micro-folies, se connecter avec leur histoire commune grâce au service patrimoine, ils pourront s'approprier cet espace, outil pédagogique fabuleux, s'ouvrir sur la diversité du monde et grandir pour devenir des adultes dignes de ce nom.

Travailler ensemble c'est poser les bases d'une politique de prévention solide et durable, en effet comme cela est souligné dans ce document les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Investir dans l'humain c'est croire en sa capacité à évoluer dans un système de valeurs progressistes, tel est le but de ce travail commun.